

Budget participatif Conseil départemental du Loiret

La table à TROC – Sensibilisation au gaspillage alimentaire

Axe 1 du projet d'établissement : **Former le citoyen éclairé de demain.**

La loi de transition énergétique de 2015 a rendu obligatoire pour les écoles des actions de lutte contre le gaspillage. La restauration collective est un secteur où l'on gaspille beaucoup.

Le principe de la table à troc : lorsqu'à la fin de son repas, un élève s'aperçoit qu'il a eu les yeux plus gros que le ventre, qu'il a par exemple pris un fromage et un dessert et qu'il ne peut finir, il dépose son fromage et/ou son dessert sur un espace réfrigéré dédié. Un camarade qui a encore faim n'aura plus qu'à aller se servir.

L'objectif est de réduire le volume de nourriture jeté à la poubelle en respectant les règles sanitaires et la chaîne du froid. Les élèves déposent les aliments frais dans un frigo vitrine.

